



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 14 mai 2013
18 heures 30

AS/AS

N° 001526

Service des Finances
- Budget 2013 -
Section de
fonctionnement -
Ouverture de crédits

Affiché le :

Le mardi 14 mai 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL, Mme Marie RAMBAUD, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, M. Jean-Marc DESSAUD, M. Jean-François DORE, Mme Hélène MARTINEZ, M. Christophe CARMINATI, M. Bruno BOUSCARLE, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, Mme Solange BECERRA, M. Pierre ELY, Mme Leïla BECHICHE, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, M. Jean-Pierre STOUVENEL, Mme Amina ELKHATTABI, M. Yves JAOUEN, Mme Katherine COUZINET, M. Christian PANOT, M. Jean-Marie MARTIN, Mme Elise ISNARD, M. Patrick ESPITALIER, Mme Corinne PAIOCCHI

ONT DONNE PROCURATION : Mme Véronique GACH donne pouvoir à M. Jean-Marc DESSAUD, M. José VINCENTELLI donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI, Mme Caroline ALLENE donne pouvoir à M. Bruno BOUSCARLE, Mme Françoise RIPOLL donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean-Louis de LONGEAUX donne pouvoir à M. Christian PANOT

ABSENTS : M. André LECOURT

La séance est ouverte, M. Etienne FOURQUET est nommé Secrétaire.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en raison du changement de l'application informatique de gestion du trésor public il est nécessaire, pour pouvoir poursuivre le recouvrement des recettes de l'ancienne régie des eaux de la ville d'Apt, de procéder à l'annulation des anciennes écritures comptables et de les reprendre sous la nouvelle application mise en place.

Pour cela Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir les crédits suivants sur le budget 2013 de la ville d'Apt.

Dépenses de fonctionnement

Article 673 - Titres annulés sur exercices antérieurs : 316 341,93 €

Recettes de fonctionnement

Article 7788 – Vente d'eau : 316 341,93 €

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve l'ouverture des crédits sus mentionnés

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Olivier CUREL